



Déclaration liminaire Solidaires Finances Publiques CHSCT du 2 avril 2021

Monsieur le Président,

Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) se réunit ce jour en séance plénière, une nouvelle fois en mode dégradé.

En effet, seul(e)s 3 représentant(e)s du personnel sont autorisé(e)s à siéger en présentiel, selon votre bon-vouloir. Les autres, dont la légitimité à prendre part à la séance est pourtant issue des urnes, se contenteront d'écouter les propos échangés (ou d'essayer d'écouter vu les problèmes de connexion récurrents...).

Solidaires Finances Publiques ne collaborera bien entendu pas à cette imposture qui consiste à vider de sa substance une instance, le CHSCT, pourtant essentielle dans la période épidémique actuelle.

Par ailleurs, la politique délibérée visant à détruire méthodiquement le réseau et les missions de la DGFIP crée des risques psycho-sociaux non négligeables sur les agent(e)s, ceux-ci étant en augmentation exponentielle dans le département de l'Aude comme l'indiquait le dernier rapport en date du médecin de prévention en 2018.

Gageons que depuis cette date la situation a encore empiré...

En effet, aux suppressions d'effectifs incessantes dans les postes et services, s'est ajouté le soi-disant « Nouveau Réseau de Proximité » : celui-ci en obligeant les agent(e)s à brusquement changer de fonctions, de lieu de résidence administrative et/ou personnelle et d'environnement professionnel aggrave considérablement la souffrance au travail au quotidien.

C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques, tout en poursuivant la lutte déterminée et combative contre cette forfaiture, a demandé à ce qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour, à savoir la désignation d'un psychologue du travail dans le département de l'Aude.

Et ce, non pas parce que nous nous satisfaisons de la situation qui consiste à considérer les agent(e)s comme une matière première, une « ressource humaine » comme il y aurait des ressources minières ou gazières, mais parce que nous constatons que les remontées des postes et services, en particuliers ceux restructurés, sont préoccupantes.

À l'instar d'autres CHSCT, notamment du Gard, nous prescrivons donc de recourir aux services d'un psychologue du travail pour intervenir, à des fins de prévention, sur des situations individuelles et collectives potentiellement concernées par des risques psycho-sociaux, en particulier suite à réorganisation de structures.

Nous pensons bien sûr ici au Service de Gestion Comptable de Carcassonne qui connaît une évolution très inquiétante en la matière. Mais aussi tous les autres services, perpétuellement modifiés, démembrés, « rationalisés », etc...

Nous ne nous satisferons désormais plus de formations absconses et propagandistes sur la « conduite du changement » ou autres fadaises qui ne conduisent qu'à infantiliser les agent(e)s et



les rendre responsables de mesures toxiques pour leur santé, prises sans leur aval et sans considération aucune pour leur investissement au quotidien pour le service public. Il s'agit par conséquent d'un dispositif à mettre en place d'urgence afin d'éviter que des actes dramatiques se produisent dans le département de l'Aude.

Mais la principale décision devrait être de cesser toute suppression d'effectifs et celle d'un moratoire immédiat sur les restructurations.

Notamment, Solidaires Finances Publiques souhaite évoquer l'Action sociale ministérielle.

En effet, depuis quelques années, les menaces s'accumulent faisant craindre une disparition pure et simple de cette activité d'une importance pourtant cruciale pour l'ensemble des agent(e)s.

Régionalisation « à marche forcée » du réseau des délégations, sous-traitance et externalisation des prestations, fermeture de restaurants administratifs, vente de résidences de vacances, baisse continue des budgets, etc... ne sont que quelques exemples de cette volonté délibérée de nos dirigeant(e)s de liquider l'Action sociale aux ministères économiques et financiers.

Nous proposerons donc au vote du CHSCT ce jour une résolution visant à défendre inconditionnellement l'Action sociale, dans le département de l'Aude et ailleurs.

Destruction du réseau des Finances Publiques mais aussi de l'Action sociale, le bilan n'est guère flatteur pour les Directions générale et locale : serait-ce la façon de remercier les agent(e)s de leur engagement exemplaire, notamment lors du confinement, au mépris de leur santé et celle de leurs proches...

Il nous avait pourtant semblé que les remerciements dithyrambiques en provenance de notre DGFIP et DDFIP avaient bien été reçus sur les boîtes mail des intéressé(e)s...

Peut-être avons-nous rêvé...

Peut-être avons-nous cru, naïfs que nous sommes, à la sincérité des propos...

Peut-être avons-nous pensé qu'enfin, nos édiles se rendaient compte du caractère essentiel des missions exercées par les agent(e)s des Finances Publiques, de leur admirable dévouement au service de nos concitoyennes et concitoyens...

Revenons donc à la raison en conscientisant définitivement le mépris absolu que nous porte cette classe dirigeante.

Et profitons des derniers instants du CHSCT, en phase terminale, pour permettre à ce que les agent(e)s puissent au moins préserver leur santé avant la liquidation générale de l'Administration des Finances Publiques.